



Délibération N° 14 2024 12

**Objet** : Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025

### PROJET DE DELIBERATION

Le conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération 2024 DDCT 136 du Conseil de Paris en date des 8, 9, 10 et 11 octobre 2024 relatif à l'inventaire des équipements pour l'année 2025 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur la proposition de Mme Carine PETIT Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement ;

### DELIBERE

**ARTICLE 1** : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement a la charge est abrogé.

**ARTICLE 2** : L'inventaire des équipements de proximité dont le conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement a la charge est fixé conformément à la liste ci-annexée.